



COMPETITION AMICALE SENIORS PAYS DE LA LOIRE – BRETAGNE

Mardi 8 et Mercredi 9 Septembre 2026

**Golf d'Angers La Perrière et
Golf de Baugé**

Simple sur le parcours d'Angers La Perrière
et Doubles sur le parcours de Baugé

REGLEMENT 2026

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

La compétition est ouverte aux clubs appartenant aux ligues des PAYS de la LOIRE et de BRETAGNE, membres des Associations de Seniors Golfeurs, des Pays de la Loire ou de Bretagne.

Les joueurs ou joueuses doivent être licenciés F.F.G., **membres et licenciés du club qu'ils représentent** (*pas de licence golf entreprise*). A la date d'engagement, ils/elles doivent répondre à la définition des catégories « Seniors 1, Seniors 2 et Seniors 3 Messieurs - Seniors 1 et Seniors 2 et Seniors 3 Dames » de la Fédération Française de Golf, ainsi qu'aux exigences du statut amateur et posséder un index inférieur ou égal à **24,4*** à la date limite d'inscription.

(*si par nécessité un joueur sélectionné (PDLL ou Bretagne) a un index supérieur à 24,4, celui-ci sera ramené à 24,4).

Date de prise en compte des index: **date limite inscription des équiipers**
soit le **lundi 31 août 2026**

16 équipes de Clubs seront admises par région.

Chaque équipe de club sera normalement composée de **6** joueurs ou joueuses (*minimum de 4 joueurs*) et **1** remplaçant éventuel pour le deuxième jour ou un 7^{ème} joueur directement intégré dès les inscriptions en simple ou en double.

Clubs hôtes :

- S'il est sélectionné dans l'équipe « Région », le club hôte peut engager une équipe supplémentaire.
- S'il n'est pas sélectionné dans l'équipe « Région », le club hôte peut quand même engager une équipe.

2- FORMULE DE JEU : STABLEFORD

Chaque équipe disputera **3** doubles en greensome et **6** simples. La moitié des joueurs se rencontrera le **Mardi 8 Septembre** en simple sur le parcours rouge du **golf d'Angers La Perrière**, pendant que l'autre moitié jouera en greensome sur le **Golf de Baugé**. La formule sera la même le **Mercredi 9 septembre** avec inversion des groupes.

Les voitures pour les joueurs sont interdites pour cette rencontre.

Marques de départs :

- Dames : repères **ROUGES** - Messieurs : repères **JAUNES**

3- ENGAGEMENT des équipes

• Droits d'engagement :

- Par équipe pour les 2 jours : **420 euros**
- Paiement par virement sur le compte des **SENIORS GOLFEURS des PAYS DE LA LOIRE**, suite à l'inscription du club (attention dans les références du virement ne mettre que le nom court du club car il n'y a pas beaucoup de caractères).
ex: écrire LA BAULE et non "Golf International Barrière La Baule"
 - *Date limite de règlement : lundi 31 août 2026*
 - *RIB Crédit Mutuel SGPDLL :*
IBAN : FR76 1027 8394 2400 0218 9410 103

- Les clubs hôtes, qu'ils aient une ou deux équipes participant à la rencontre, ne paient que pour une équipe, soit 420 €.

• Modalités d'inscription :

- **Date limite d'inscription d'un club : le mardi 18 août 2026 à 18h**

Chaque club confirmera son inscription et communiquera par mail :

- o Les coordonnées du capitaine (Nom, téléphone et adresse courriel)
- o Et précisera si l'équipe arrive la veille de la première journée.

- **Date limite d'inscription des équipiers : le lundi 31 août 2026 à 18h**

L'inscription des équipes se fera en ligne sur un site créé pour cette rencontre

(<https://bretpd.l.sgpdll.fr/>)

(Ce site permettra également de gérer les résultats de la rencontre)

Ci-joint : le tutorial d'inscription des joueurs sur ce site.

- **Changement d'équipier** : en cas de force majeure, celui-ci sera possible jusqu'à l'avant veille du premier jour de compétition et ce par un mail du capitaine aux adresses qui suivent:

Information à envoyer à :

- o **Patrice POLLONO** – Golf d'Angers La Perrière
Courriel : p.pollono@hotmail.fr
- o **Bernard EDIN** – Golf de Baugé
Courriel : edin.bauge@wanadoo.fr

Copies impératives à :

- o **Pascal MELOIS** – Secrétaire des Seniors Golfeurs des PDLL
Courriel : meloispascal@hotmail.fr
- o **Pierre ABRAHAM** - Vice-président des Seniors Golfeurs des PDLL
Courriel : pierreabraham18@orange.fr
- o **Christophe PRESCHEZ** – Président des Séniors Golfeurs des PDLL
Courriel : cpreschez@gmail.com
- o **Françoise DONVAL** – Présidente et responsable Commission Sportive des SGDB
Courriel : donvalfrancoise@orange.fr
- o **René CHARLES** – Secrétaire des Seniors Golfeurs de Bretagne
Courriel : renecharles@aol.com
- o **Alain MARIAUD** : Superviseur des fichiers
Courriel : arlette.mariaud@wanadoo.fr

4- DEPARTS

Les heures de départs seront disponibles sur le site des Seniors Golfeurs des Pays de La Loire <https://www.sgpdll.fr> ainsi que sur FFGolf.

5- CLASSEMENTS

*Pour les classements **équipes et région** : si les clubs « hôte » engagent une 2eme équipe, seul le **score de leur meilleure équipe** respective sera pris en compte.*

Il y aura :

- Un classement « simples » en brut et en net (Hommes et Dames)
 - Un classement « greensome » en brut et en net.
 - Un classement « équipes » en brut et en net.
 - **Un classement « région » en net.**
- Pour le **classement « équipes » en brut** : seront pris en compte le total des 4 meilleurs scores brut des simples plus le total des 2 meilleurs scores brut des greensomes.
 - Pour le **classement « équipes » en net** : seront pris en compte le total des 4 meilleurs scores net des simples plus le total des 2 meilleurs scores net des greensomes.

En cas d'égalité entre équipes en brut, le départage se fera dans l'ordre sur :

1 - Le score de la cinquième carte des simples en brut.

2 - Le score du troisième greensome en brut.

3 - Le score de la sixième carte des simples en brut. Idem pour le départage des équipes en net.

Classement « Région » : effectué sur le total des résultats net des **12** meilleures équipes, quel que soit la qualité de celles-ci (qualifiées ou équipe de club organisateur non qualifiée). En cas d'égalité, les résultats des 13ème, puis des 14ème, etc... équipes seront prises en compte pour le départage. Si l'égalité subsiste après le total des 16 équipes, le Trophée restera à l'équipe qui le détient

6- COUPE des PRESIDENTS

Parallèlement à la compétition jouée par équipes, une rencontre ludique (ne comptant pas pour l'index) en simple en parties de 3, **limitée à 44 joueurs(euses)**, sera organisée le **mercredi 9 septembre** sur une configuration originale du parcours d'**Angers La Perrière**.

Elle est réservée aux Présidents Seniors des clubs ou leurs représentants (1 par club) et aux Membres du bureau des SGDB et SGPDLL. Un joueur ayant participé le mardi ne peut pas faire la coupe des présidents le mercredi.

Les vainqueurs de cette compétition, recevront un lot lors de la cérémonie de remise des prix.

Les responsables, ne faisant pas partie d'un club/équipe sélectionné(e), peuvent aussi s'inscrire selon les modalités décrites dans le § "Modalités d'inscription"

7- REMISE DES PRIX

Elle aura lieu au club house du **Golf d'Angers La Perrière**, le **mercredi 9 septembre** et sera suivie d'un « pot de l'amitié ».

PRIX :

- **Simples :**
 - Brut : 1 Brut Homme et 1 Brut Dame
 - Net :
 - 3 Nets Dame
 - 3 Nets Homme
- **Doubles :** 1 Brut et 3 Nets
- **Equipes :** 1 Brut et 2 Nets

- **Régions : classement en Net**
gagne le Trophée

- **Coupe des Présidents**
 - 1 Brut et 3 Nets

A égalité de place, le BRUT prime le NET. Un joueur ou une équipe récompensée(e) en brut ne pourra être récompensé(e) en net.

8- DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve, aura toute autorité pour faire respecter les procédures en vigueur concernant les règles édictées par le Comité des Règles de la Fédération Française de Golf en particulier celles concernant le jeu lent.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement et de prendre toute décision utile en fonction des circonstances.

9 - CONTROLE DES RESULTATS

Un recording est organisé sur chacun des golfs afin d'enregistrer les résultats de chaque partie au fur et à mesure de leur arrivée. Les résultats seront affichés et consultables sur place. Ils seront publiés en ligne chaque jour. Tout score supérieur à 38 points nets stableford fera l'objet d'un contrôle des cartes de score de la partie.

Toute erreur signalée sera, le cas échéant, corrigée après vérification de la carte de score.

La consolidation des scores pour le calcul des résultats des équipes se fera à l'aide d'un traitement automatisé qui sera vérifié par plusieurs membres du comité de l'épreuve avant publication.

L'objectif de ce processus est de fiabiliser au maximum le calcul des résultats.

10- COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se compose comme suit :

- Le Président de l'Association des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire (SGPDLL)
- Le vice-président des SGPDLL
- La Présidente des Seniors Golfeurs de Bretagne (SGDB)
- Le responsable de la Commission Sportive des SGDB
- Les Délégués des Seniors des Golfs d'**Angers La Perrière et de Baugé** sauf s'ils jouent et alors dans ce cas une personne les représentant.